

Réunion de Bureau du 27 janvier 2016

Membres présents: Séverine BARDAUD, Thierry BARDAUD, Olivier GEORGES et Régis PILLON

La réunion débute à 19h10.

1) Bilan du Weekend de fin d'année:

- Séminaires:

Régis revient d'emblée sur la visite au Red Star (ndlr, le samedi 12 décembre dans la matinée) en soulignant qu'il y avait participation et engouement de la part des étudiants. Il relève cependant que les questions posées n'avaient pas principalement une connotation juridique et qu'il y avait énormément d'absents.

Le séminaire qui se déroulait à l'ARJEL la veille était globalement une satisfaction avec de nombreux échanges, la présence de plusieurs intervenants professionnels ainsi que celle de Monsieur Gérald SIMON. L'absence de plusieurs étudiants est toutefois remarquée.

Eu égard aux nombreuses absences constatées, il est envisagé pour l'avenir de demander l'intégration de ces interventions au programme officiel du Master.

Le Bureau est par ailleurs d'avis de mieux mettre en exergue les séminaires sur le site du Master.

- Cérémonie:

Le Bureau est globalement d'accord pour reconduire l'expérience à la FFTT dans la mesure où ladite option présente de nombreux avantages : le bon accueil assuré par la direction de la Fédération, l'emplacement, les caractéristiques des locaux ainsi que le coût pour l'association Lex Sportiva (autour de 240 euros pour l'édition de 2015).

Régis propose le cas échéant la FFA (athlétisme) comme alternative.

Le Bureau souhaite par ailleurs avoir plus d'enseignants lors des prochaines éditions.

- Restaurant:

Le Bureau est satisfait de la prestation, d'accord pour renouveler les options à 25 euros (entrée + plat ou plat + dessert).

- Événements sportifs:

Thierry relève un nombre important de désistements pour la rencontre de vendredi (ndlr, Paris FC - Lens).

Olivier regrette pour sa part les complications (en raison des mesures de sécurité) rencontrées au cours de la rencontre de handball.

Le Bureau est toutefois satisfait de pouvoir disposer de places offertes et remercie à ce titre ses membres pour leurs démarches.

2) La 3ème édition des Cafés Juridiques:

Le sujet retenu cette année est le suivant : "les risques des paris sportifs en ligne : quelles réponses?".

Les intervenants sont cette fois-ci Laetitia Klemisch, Gérald Simon et Cécile Mantel (FFHandball).

Concernant la date, celle-ci n'est pas fixée. Olivier se charge d'effectuer les relances dans ce sens afin que la communication puisse être rapidement lancée.

Le Bureau souhaite toujours l'organiser une matinée en semaine, de préférence un mardi, un mercredi ou un jeudi.

Thierry fera les démarches afin que l'événement soit communiqué (via droitdusport.com notamment). Les intervenants et l'ensemble des membres de notre association pourront par la suite faire la publicité de l'événement.

Le Bureau est d'accord pour retenir en priorité le café Indiana situé à Châtelet. L'idée serait de repartir sur le même type de formule (ndlr, une viennoiserie ainsi qu'une boisson chaude à 5 euros).

Le Bureau est d'accord pour prendre en charge l'ensemble des petits déjeuners ainsi que les repas des intervenants.

3) Le Gala de fin d'année:

Séverine confirme d'emblée avoir communiqué avec la promotion actuelle afin d'inviter cette dernière à faire les démarches nécessaires pour notre événement qui boucle l'année universitaire.

La promotion actuelle est en charge de bloquer les terrains et de réserver les vestiaires pour le tournoi de football inter promo.

Olivier partage avec le Bureau l'idée d'organiser le dîner/soirée dans une salle proposé par la Promotion Richardson.

Le Bureau est d'avis de maintenir l'option restaurant afin d'éviter une plus grande organisation (notamment en terme de temps). Le restaurant choisi proposerait à quelque chose près le même type de formules qu'à Paris.

Le Bureau est d'avis de laisser le choix du restaurant à la promotion actuelle. Il serait susceptible de venir proposer un établissement à la demande de la promotion.

Le Bureau se charge par ailleurs de la réservation de la salle pour l'Assemblée Générale.

Séverine rappelle que l'ensemble des documents en lien avec la question des élections seront adressés à l'ensemble des membres. Les membres du Bureau insistent pour que toute candidature soit à l'initiative des membres postulants.

Le Bureau souhaite que le Gala ait lieu le samedi 16 avril en raison de nombreuses absences le 9 avril. Concernant la date du 2, cela semble peu probable eu égard à l'emploi du temps des examens.

Thierry s'engage à vérifier si ladite date peut être bloquée par l'équipe enseignante.

4) Le Tournoi inter masters:

Le sujet n'a pas évolué depuis la dernière réunion de Bureau.

Thierry attend toujours un retour de Charléty afin de pouvoir bloquer le premier weekend de septembre.

Des relances sont prévues auprès des autres associations afin d'évaluer notamment le degré de participation.

Thierry se charge également d'effectuer des relances pour la constitution des commissions en charge de l'organisation de l'événement.

Le Bureau est d'avis de réserver un sport par demi journée.

Le Bureau est globalement favorable de garder le site de Charléty en raison du prestige qui y est associé ainsi qu'en raison de l'emplacement.

Le Bureau est globalement réticent pour avoir une buvette en raison du coût de la redevance demandée par la mairie de Paris.

Thierry confirme que notre association dispose du matériel et des équipements nécessaires pour la prochaine édition.

Nous rappelons tout l'intérêt de trouver des sponsors.

5) Sujets divers:

- Adhésions:

Thierry nous informe qu'il y a 95 adhérents dont un membre du Laboratoire de Droit du Sport (Thierry CHIRON). Trois accords de principe sont obtenus dans l'attente du règlement de la cotisation.

Thierry précise qu'il n'y aura plus de relances. Cela n'empêcherait pas une adhésion ultérieure (notamment les trois personnes ayant donné leur accord pour une réadhésion).

- Dossier de subvention:

Séverine confirme avoir effectué les démarches auprès de la mairie de Paris. Le dossier serait déposé avant le 15 février prochain avec au soutien d'une demande de subventions les deux événements suivants: le tournoi inter masters et le café juridique.

Le Bureau est globalement optimiste quant à la recevabilité du dossier.

- Partenariats:

Le Bureau de l'association a rendez-vous avec des représentants d'ID PRO SPORT (ndlr, cabinet spécialisé dans la gestion de patrimoine des sportifs) le 9 février prochain afin de négocier un futur partenariat.

Régis insiste sur l'aspect sponsoring dans l'accompagnement de notre association dans ses événements.

Olivier souhaiterait que ce partenariat puisse aboutir à un véritable échange au contraire de l'expérience "FINELFI". Olivier évoque notamment l'intérêt du partenariat autour d'un possible recrutement d'un juriste (stagiaire ou salarié) auprès de notre association.

Thierry indique qu'il faudrait proposer aux potentiels partenaires d'être les partenaires titres notamment du Café Juridique. En échange de leur présence sur l'évènement, ceux-ci pourrait prendre en charge par exemple les petits déjeuners.

Thierry évoque deux propositions de partenariat : d'une part, FASTSPORT qui proposerait une réduction de 10% à tous nos membres pour les formations dispensées ; d'autre part, l'association des avocats en droit du sport (AADS) qui proposerait une réduction de 50% au titre de la cotisation pour nos membres.

- Supports de communication:

Thierry confirme les mises à jour sur le site (ndlr, la liste des étudiants de la promotion actuelle ainsi que l'arrivée de Régis VABRE au sein de la liste des enseignants et membres du LDS).

Séverine confirme reprendre l'annuaire afin de mettre ce dernier à jour.

La Newsletter sera quant à elle communiquée début février dans l'espoir d'avoir la date du prochain café juridique.

Fin de la réunion à 20h45.

Thierry BARDAUD
Président

Olivier GEORGES
Secrétaire